

## AVIS DE PUBLICITÉ DE MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom de l'acheteur : <b>VILLE DE VALOGNES</b>	
Numéro national d'identification : numéro de SIRET	<b>215 006 156 00016</b>
Groupement de commandes : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	

Accès aux documents de la consultation : <input checked="" type="checkbox"/> Lien URL vers le profil d'acheteur <input type="checkbox"/> Lien URL vers les documents de la consultation <input type="checkbox"/> Autre	<a href="http://www.synapse-ouest.com">http://www.synapse-ouest.com</a>
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Utilisation des moyens de communication non communément disponibles : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	

Nom du contact : Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plateforme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de SYNAPSE Ouest.	<a href="mailto:support@synapse-ouest.com">support@synapse-ouest.com</a>  <b>02 99 55 02 05</b>
---	---

Type de procédure : <input checked="" type="checkbox"/> procédure adaptée ouverte <input type="checkbox"/> procédure adaptée restreinte
---

Conditions de participation : -Aptitude à exercer l'activité professionnelle -Capacité économique et financière -Capacités techniques et financières	Lettre de candidature et habilitation du mandataire ( <i>formulaire DC1</i> ) Déclaration du candidat ( <i>formulaire DC2</i> ) Extrait K-bis Attestations d'assurances couvrant les risques professionnels Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat : <i>une sélection de références de moins de 3 ans pour des prestations similaires et les certificats de qualifications professionnelles</i> ( <i>Pour toute précision sur les justifications à produire, se reporter au règlement de la consultation</i> ).
---	---

Technique d'achat : <b>Sans objet</b>
---------------------------------------

Date et heure limites de réception des plis : <b>lundi 25 juillet 2022, à 12h00.</b>
Présentation des offres par catalogue électronique : <input type="checkbox"/> Exigée <input type="checkbox"/> Autorisée <input checked="" type="checkbox"/> Interdite
Réduction du nombre de candidats : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
Possibilité d'attribution sans négociation : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
L'acheteur exige la présentation de variantes : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non

Intitulé du marché : <b>EXTENSION DE LA SALLE GILBERT FEVRIER :          CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE GYMNASTIQUE SPORTIVE</b>	Code CPV principal : <b>45000000-7</b>
Type de marché : <input checked="" type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Fournitures <input type="checkbox"/> Services	
Lieu principal d'exécution du marché : <b>Valognes</b>	Durée estimative du marché (en mois) : <b>13 mois</b> (compris préparation et congés)
La consultation comporte des tranches : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	

Marché alloti : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Lot n°01 : Terrassements – Voiries – Réseaux divers
Lot n°02 : Gros œuvre
Lot n°03 : Ossature – charpente – bardage bois
Lot n°04 : Etanchéité
Lot n°05 : Menuiseries aluminium
Lot n°06 : Menuiseries intérieures – Plâtrerie sèche – Plafonds suspendus
Lot n°07 : Peinture
Lot n°08 : Sol sportif
Lot n°09 : Electricité
Lot n°10 : Plomberie - Chauffage

Visite obligatoire :  oui  non

Date d'envoi du présent avis : 16 juin 2022	
Procédure de recours et délais	<p>Tribunal administratif 3, rue Arthur Le Duc – 14000 CAEN</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat (art L551-1 du CJA).</li> <li>› Référé suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (art L 521-1 du CJA).</li> <li>› Recours pour excès de pouvoir : dans les deux mois de la publication ou de la notification de la décision faisant grief (art R421-1 du CJA).</li> <li>› Recours de pleine juridiction : les tiers évincés pourront contester le contrat dès la signature du marché jusqu'à l'expiration du délai de deux mois suivant l'attribution du marché.</li> </ul>